



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 13218

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur les économies qu'il compte engager pour son ministère en 2013. Dans le contexte économique actuel, il est primordial de réduire le déficit de notre pays. Ainsi, le Gouvernement a demandé aux Français un effort de plus de 20 milliards d'euros pour l'année à venir. Il prévoit également de réaliser 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les économies que son ministère compte effectuer sur son budget pour l'année 2013.

Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt participe pleinement, via son budget présenté pour 2013, au nécessaire redressement des comptes publics. Ainsi, à périmètre constant, hors charge de pension et hors mesure sur l'emploi permanent (qui, bien que budgétée en 2012, n'avait pu être mise en place), la mission agriculture, agroalimentaire, forêt et aménagement rural applique un effort de 5,4 % en autorisations d'engagement et 4,7 % en crédits de paiement. Conformément aux engagements du Président de la République, les crédits des programmes spécifiques de l'enseignement technique et supérieur agricoles ont été préservés. Sur l'ensemble du ministère (y compris avec les missions d'enseignement), une diminution de 3 % des crédits de paiement est opérée. Les efforts sont ainsi prévus à la fois sur le fonctionnement du ministère (les crédits de fonctionnement diminuent de 3,2 % hors dépenses de personnel), auquel participeront également les opérateurs, ainsi que sur l'ensemble des filières agricoles et forestières. Néanmoins, malgré ces efforts importants, le budget 2013 préserve, au-delà de l'enseignement, les capacités de financement des objectifs prioritaires du gouvernement et du ministère en matière de sécurité et de qualité sanitaires de l'alimentation, de compétitivité des secteurs agricoles et de conciliation entre productivité et respect de l'environnement, d'installation en faveur des jeunes et de soutien à la politique forestière et à la filière bois.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13218

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7278

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 406